

CONSEIL MUNICIPAL DE CARAGOUDES

Séance du 10 mars 2022 à 21H00

Présents :

Mmes GENSSLER Édith, LAURENT Anne, RACAUD Béatrice, SAVO Sylviane,
MM. CLARET Jean-Jacques, MARCHANT Marcel, ASSEMAT Matthieu, BONAFOUS
Raymond, DUCOMMUN Frank, MERLIO Gwenaël, SERAN Loïc.

Secrétaire de séance : M. ASSEMAT Matthieu

Monsieur le Maire préside le Conseil et ouvre la séance à 21h00.

Le compte rendu de la séance du 16 décembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

Délibération N° 2022 - 01 Approbation sur le temps et cycles de travail. Cette résolution annule et remplace celle du 16 décembre 2021. Le conseil vote à l'unanimité cette résolution.

Délibération N° 2022 - 02 Achats des panneaux et poteaux / nom des voies et plaques de numérotation. Sur les 4 devis analysés, le Conseil municipal a retenu à l'unanimité, le devis de la société SIGNAUX GIROD avec armoiries pour un montant HT de 4 813,42 €.

M. MERLIO Gwénaël ne prend pas part au vote.

Délibération N° 2022 - 03 Règlement et tarifs du columbarium. M. le Maire rappelle le coût du columbarium 2 355,91 € compte tenu de la déduction de la subvention et de la récupération de la TVA. Il a été décidé à la majorité des présents (1 abstention) de fixer les tarifs suivants : 400 € pour 10 ans, 600 € pour 20 ans, 800 € pour 30 ans.

Une commission représentée par Raymond Bonafous, Edith Genssler, Marcel Marchant et J.J Claret se réunira pour la mise au point du Règlement intérieur.

Délibération N° 2022 - 04 Achat du terrain (réserve foncière) à la SAFER et autorisation donnée au Maire pour la signature de tout document. M. le Maire rappelle qu'il s'agit de l'acquisition d'un terrain de 1,57 Ha pour un total de 32 980 € TTC. Cette délibération a été votée à la majorité des présents (1 vote contre).

Délibérations ESIT, reportées réunion prévue le 16 mars 2022

Prévisions du montant des subventions municipales dans le cadre du budget primitif 2022.

M. le Maire a développé les subventions accordées aux 10 Associations pour un montant total de 3 162 €. Cette disposition a été votée par 9 voix **POUR**, 2 voies n'ayant pas pris part au vote.

Espaces verts. Un état des lieux sur le matériel a été présenté par Edith Genssler ainsi que les souhaits de l'employé communal. Des devis doivent être demandés pour l'acquisition de matériels et la Commission doit se réunir pour finaliser le dossier de l'employé (certificat du médecin du travail, Assurances, feuille de route définissant avec précision les travaux d'entretien de la commune).

Par ailleurs Edith Genssler a présenté les travaux qui pourraient être réalisés lors d'une « Journée Citoyenne » à prévoir d'ici octobre 2022.

Comptes rendus des réunions intercommunales

Commission des Finances de Terres du Lauragais

M. MARCHANT Marcel expose la situation comptable de la Communauté de Communes à fin 2021, les réalisations au cours de cet exercice et les projets pour 2022.

Il rappelle les conditions de la fusion des 3 intercommunalités (Cœur Lauragais, ColorSud, Cap Lauragais) au 1 janvier 2017.

La situation comptable « tendue » aujourd'hui doit conduire la communauté de communes à proposer une augmentation de la fiscalité portant le taux de la Taxe Foncière Bâtie à 7,5 %.

Cette proposition sera présentée lors du prochain vote du budget 2022.

SIPOM. Anne Laurent a indiqué les chiffres concernant la collecte des ordures ménagères et le tri collectif, en insistant sur la nécessité d'un meilleur tri des déchets.

Questions diverses

Élections 2022 : Présidentielle le 10 et 24 avril de 8h à 19 h. Établissement du planning.

Lecture de la réponse écrite faite à madame Valette sur sa demande d'entretien du talus lui appartenant comme le confirme le Cadastre.

Installation de composteurs aux cimetières.

Rappel de la demande d'un défibrillateur extérieur.

Demande d'un point recharge pour voitures électriques (dossier à présenter au SDEHG).

Action de soutien aux peuples Ukrainien (à voir avec TDL et communes avoisinantes).

Prochain conseil municipal : le 1er avril 2022 ainsi que le 14 avril 2022 pour la présentation du résultat du compte administratif 2021 et vote du budget 2022.

La séance est levée à 23 h.